

Temps de crise et temps ordinaire, un itinéraire de recherche à côté de l'institution

Paru dans Communications, n°94, 2014, Seuil

L'implication du chercheur dans ses objets de recherche est une question avec laquelle on n'a jamais fini de s'expliquer, et comme elle est sans réponse satisfaisante, grande est la tentation de l'éviter dans le déroulement routinier de notre travail. Pourtant, il est clair que le travail du chercheur n'est pas une profession, ou une carrière comme une autre. À profession ou à carrière, je crois que je préfère le terme de « métier », parce que souvent dans ma pratique, aussi bien sur le plan de l'organisation que de la nature de l'activité, je me vois comme un artisan. Mais il est encore un autre point qui fait la différence entre le métier de chercheur et un travail quelconque dans un bureau ou une entreprise : je crois qu'un chercheur est quelqu'un qui poursuit, contre vents et marées, et sur les objets les plus divers, une question qui lui est personnelle, intime presque /.../

Aucune formulation de cette question n'est jamais satisfaisante, et c'est sans doute cela le moteur de sa quête, qui le pousse encore un peu plus loin, dans un autre champ, sur un autre objet, avec d'autres gens. Il y a donc une part d'aventure et une part de mise en jeu, qui, à mon sens, interdisent au chercheur de construire sa vie professionnelle comme un déroulement de carrière. Voilà qui est délicat à négocier avec une institution académique. Et dans le même temps, même du point de vue de l'aventure intime, les ressources qu'offrent la carrière et l'institution ne sont certainement pas à négliger, à mépriser. Mais les deux registres, inévitablement, entrent en discordance et soumettent le sujet à une tension inconfortable.

C'est du moins ainsi que je l'imagine, car il me faut immédiatement préciser que ce dilemme m'a été épargné, puisque je ne suis pas dans l'institution, et que la carrière est un souci dont j'ai été très vite débarrassée. Reste la dimension de l'aventure intellectuelle, qui s'estompe comme aventure quand on s'est attaché un peu longtemps à tel ou tel objet et que l'on est comme enfoui dedans ; on a tendance à oublier qu'il n'est pas une fin en soi, mais une fenêtre particulière pour entrer dans une compréhension plus large du fait humain. Tout le problème a été alors de tricoter ensemble mes objets de recherche, ma question de chercheur et ma position vis-à-vis de l'institution : une maille à l'endroit, une maille à l'envers et de temps en temps, une qui fiche le camp ailleurs... En quelques mots, et pour autant qu'il soit possible de le définir, mon itinéraire de recherche a pris la forme d'une enquête sur la manière dont s'entrecroisent la marche ordinaire des affaires humaines et la situation extrême, l'événement et la routine. Elle est née de la conviction acquise au cours de ma thèse que la situation extrême, non seulement s'enracine dans l'organisation routinière, mais se déploie dans son tissu même, sa grande force étant de se dérober à la pensée commune. Dans la représentation spontanée commune, l'extraordinaire et l'extrême sont un dérèglement de la marche ordinaire du monde, prise en charge par les institutions, organisatrices des procédures routinières. Il m'a fallu reconnaître qu'en réalité, l'institution prenait en charge les deux types de situation, la routinière et l'extrême.

Il n'était certainement pas dû au hasard que dans ma vie personnelle et professionnelle j'ai noué avec les institutions, à commencer par l'institution de la recherche, une relation ambiguë et pour le moins tendue.

Dedans, dehors l'institution

En France, la recherche est d'abord en effet une affaire d'institutions – et d'institutions publiques : toute une « machinerie » d'État et une longue tradition, très spécifiquement française, de l'État savant, du monopole public de l'expertise et des savoirs scientifiques. A la suite d'une série de péripéties où mon inclination personnelle s'est conjuguée avec les fourches caudines du CNRS, j'ai choisi, n'ayant pas de poste statutaire, de poursuivre mon aventure en tant que chercheuse indépendante. Cependant, tous les fonds que je perçois sont des crédits publics et la plupart de ceux avec qui je collabore sont des chercheurs statutaires. Je n'ai aucune charge institutionnelle, sans ses servitudes, mais aussi sans les ressources et la sécurité.

Je suis restée à la marge des institutions et pourtant je ne méconnaissais pas leur importance et je ne partage pas les vues de ceux qui les rejettent en bloc. Il est vrai que, comme ils les en accusent, elles aliènent les individus, étouffent la créativité, figent l'élan spontané de la vie. Mais selon une autre perspective, on peut dire aussi, avec tout autant de fondement, qu'elles étaient l'individu, portent leur histoire dans le temps, fournissent à la créativité ses matériaux. Mais j'ai compris, au cours de mon enquête, qu'elle font encore bien plus et/ou bien pire que cela. L'institution est une intrigue que l'on ne finit jamais de démêler.

Les dispositifs meurtriers

Quelle intrigue ? Je dois remonter, pour définir un peu mieux ce dont il s'agit, à mon premier objet de recherche, dont j'ai fait ma thèse : le génocide et l'univers concentrationnaire nazi ¹. Ma question initiale était d'une simplicité biblique : comment cela a-t-il été rendu possible ? Comment advient dans une action humaine, ou plutôt pour reprendre les catégories d'Arendt dans une *fabrication*, quelque chose qui se dérobe radicalement à la pensée ? Concernant ces deux entreprises meurtrières du nazisme (et qui en sont l'emblème), j'avais vers le milieu des années 1980 quand j'ai commencé ma recherche, des représentations chaotiques et assez contrastées : d'un côté, l'image d'un effondrement complet des normes du monde civilisé, du « monde du jour », et de l'autre l'image d'une bureaucratie minutieuse, tatillonne, administrant un « monde de la nuit », cauchemardesque. Entrechoc de l'extrême et du routinier. On est aujourd'hui bien plus averti sur cette question – la notion de « crime de bureau » s'est popularisée. Elle a pourtant rencontré d'énormes résistances tant elle contredit la typologie des états, des situations humaines qui sous-tend plus ou moins explicitement notre perception du monde. Mon travail de thèse a été un long chemin pour parvenir à articuler l'extrême à l'ordinaire, et pour déplacer les éléments de cette typologie, qui distribue le monde entre les états extrêmes et les états ordinaires, et à laquelle s'articule, implicitement, une distribution des valeurs. Il y a une conception du temps sous-jacente à ce partage. Le temps de l'exceptionnel est aussi celui de l'événement, Kairos, disent les Grecs et celui de l'ordinaire est le temps des horloges, que figure Chronos dévorant ses enfants, c'est-à-dire interdit au nouveau de surgir. Le temps des horloges ne vaut pas, il fait le lit de l'insignifiance. L'événement, qui rompt la trame lassante des travaux et des jours, revêt une valeur d'emblée positive, même si on n'ignore pas que les nouvelles peuvent être mauvaises. L'exceptionnel a un attrait, un pouvoir de séduction dont toute notre culture témoigne. Le sens est de son côté et non pas du côté de l'ordinaire et de la routine.

Le génocide nous met face à quelque chose qui pulvérise ce partage. Le génocide est un événement, auquel il nous est enjoint de ne donner aucun sens. C'est du moins ainsi que se présentait l'état de la réflexion et de la discussion dans les années 1980, quand j'ai commencé ma thèse. : le signe d'Auschwitz est celui du non sens, car donner du sens, ce serait, même

pour une part infinitésimale justifier ce qui s'est passé. Mais ce qui s'est passé est un ébranlement considérable, incommensurable, incomparable, c'est *l'événement* - et il s'est présenté dans l'histoire par le canal de l'activité bureaucratique.

Il a fallu la somme monumentale de Raul Hilberg pour que l'on prenne la mesure de ce qu'on a appelé par la suite « le crime de bureau.² » C'est à partir de son travail qu'Hannah Arendt a forgé la notion de « banalité du mal » qu'on lui a tant reproché et qu'on lui reproche encore - et avec quelle violence ! Mais les résistances à cette notion attestent de la force du grand partage entre l'exceptionnel et l'ordinaire. Pourtant, l'oxymoron « la banalité du mal » touche au plus près, je crois, de la compréhension de ce qui s'est passé au cœur de l'Europe nazifiée entre 1933 et 1945, et dont le point culminant est sans doute l'année 1942. Tout en nous refusant cet accouplement du mal radical et la routine bureaucratique. Il y a quelque chose d'un sacrilège.

La question est alors de comprendre comment le fonctionnement ordinaire a pu procurer à l'extraordinaire un camouflage d'une efficacité telle qu'il a été possible de faire disparaître un peuple entier au milieu de l'Europe sans coup férir - avec un nombre d'exécutants qui s'est monté tout au plus à quelques milliers ou dizaines de milliers. Raul Hilberg écrit que le système d'extermination fut l'œuvre d'une organisation assez lâche soutenue par un petit nombre de bureaucrates à temps partiel. L'arme du crime, ce fut l'organisation, et non les instruments militaires. Nous ne l'ignorons plus, car l'affaire est très bien documentée, mais nous préférons ne pas le savoir. Le livre de Jonathan Littell, en focalisant le regard sur la psyché des bourreaux, sur leur perversion permet de faire l'impasse sur cette vérité³. Le chiffre des ventes de l'ouvrage *Les Bienveillantes*, un succès mondial, n'a rien à voir avec celui de *La destruction des Juifs d'Europe* (épais pensum de 1000 pages à usage des chercheurs et des initiés).

J'ai rencontré cependant par la suite un écho à ma question, dans la réflexion de l'anthropologue britannique, Mary Douglas, dans un livre aussi court que précieux⁴, dans lequel elle remarque que ce sont les institutions qui décident de la vie et de la mort. Dans les représentations collectives, partagées par le sens commun et les opinions savantes, l'institution s'occupe de l'intendance – elle prend les micro-décisions de bas niveaux – de manière à libérer l'individu pour les grandes décisions « existentielles » celles qui valent pour lui. C'est une illusion d'optique car en réalité « l'individu tend à laisser les décisions importantes à ses institutions et à s'occuper uniquement de la tactique et des détails.⁵ » La croyance collective que critique ici Mary Douglas détache la vie morale des individus du substrat des institutions, et s'acharne à méconnaître que le principe de justice, au fondement de la vie morale, est un artefact produit par les institutions sociales. « Les décisions de justice les plus profondes ne sont pas prises par les individus en tant qu'individus, mais par des individus qui pensent à l'intérieur et au nom des institutions⁶ », écrit-elle, le problème est alors de comprendre comment les institutions pensent au travers des individus et comment les individus pensent à l'intérieur du schéma cognitif et moral produit par les institutions. C'est une idée que les experts (philosophes, psychologues ou sociologues) n'acceptent pas plus aisément que « l'homme de la rue. » Les romanciers savent souvent mieux de quoi il retourne, comme en témoignent les propos de Joseph Conrad : « Peu de gens comprennent que leur vie, l'essence même de leur caractère, leurs capacités et leurs audaces ne sont que l'expression de leur foi en la sécurité de leur milieu. Le courage, le sang-froid, l'assurance ; les émotions et les principes, toute pensée, grande ou insignifiante sont l'apanage non pas de l'individu mais de la masse qui croit aveuglément à la force irrésistible de ses institutions et de ses mœurs, à la puissance de sa police et de ses propres convictions.⁷

L'organisation nazie du génocide est un cas limite d'institution faisant du meurtre de masse sa production ordinaire – quoique nous ayons été témoins seulement quelques décennies après d'autres expériences historiques du même type au Cambodge et au Rwanda – mais elle en montre la possibilité. David Rousset concluait l'une des toutes premières descriptions du système concentrationnaire faites par un survivant, par cette phrase : « les hommes normaux ne savent pas que tout est possible.⁸ » Raoul Hilberg a montré par la suite que le « tout est possible » est une affaire d'organisation gérée par des hommes normaux, à condition qu'ils se débrouillent pour encoder la connaissance de ce qu'ils font dans la banalité du langage. C'est la fonction même de l'institution que de pratiquer un tel encodage. Mais plus qu'une organisation ou une institution, c'est d'un *dispositif* dont il faut parler, au sens de ce qui dispose une grande masse d'individus et d'activités, a priori hétérogènes, en vue d'une finalité qui est d'autant plus efficace qu'elle leur demeure cachée. La notion de dispositif a une origine militaire et en effet les petits soldats des dispositifs meurtriers n'ont pas besoin d'y voir plus clair que Fabrice del Dongo dans son champ de bataille. Le « ce » (qui dispose) est une combinaison d'éléments qui ne relèvent pas tous de ce qu'on attend habituellement par institution.

Le champ des risques et des crises : l'ordinaire et la catastrophe

C'est avec cette question dans mes bagages que j'ai abordé le champ ultérieur de mes investigations : les catastrophes naturelles, les risques et crises technologiques. Entre les deux objets de recherche, un lien oblique existe, qui passe par la notion d'« extrême », mais surtout par ma rencontre avec Claude Gilbert, alors chargé de recherches dans un laboratoire de politiques publiques, qui s'intéressait aux catastrophes. Nous avons alors fondé un groupe de travail au titre évocateur : « Groupe d'investigation sur les phénomènes extrêmes ».

Où l'on poursuivait, entre autres, l'hypothèse que la « réalisation du virtuel (ie de la probabilité catastrophique), correspondrait à une sorte d'épreuve de vérité finalement attendue... une attente (pouvant) se comprendre comme un désir collectif d'arrêt – plus ou moins prolongé – de l'incertitude engendrée par le dispositif moderne... ainsi comprend-on mieux que la catastrophe soit devenue une forme contemporaine de l'utopie qui, toujours, s'alimente de la *tabula rasa*. Admettre que ne reste, que ne résiste vraiment que ce qui fondamentalement tient, que ce qui constitue le socle de nos existences, c'est implicitement reconnaître les vertus d'événements extrêmes nous restituant une incontestable réalité.⁹ »

L'imaginaire de la catastrophe est, au moins dans notre aire culturelle, extrêmement riche et fécond. La catastrophe est dotée d'un pouvoir de fondation ou de refondation, de « nettoyage » de l'histoire en faisant tomber les vieux édifices vermoulus, de production de significations – la catastrophe, dans la tragédie antique, comme dans la dramaturgie classique signifie « dénouement », ainsi que le soulignent les entrées qui lui sont consacrées dans le *Dictionnaire des risques*¹⁰. Mais la catastrophe a naturellement sa face sombre, c'est même la première qui s'offre au sens commun. En fait, tel un Janus biface, la catastrophe est placée sous le double signe contradictoire de la menace de la rupture des liens sociaux institués, de l'ébranlement des références et des grilles de lecture, du surgissement de l'incertitude et de la confusion, bref de l'irruption du chaos ; en même temps elle est dotée du pouvoir de recréer de la solidarité et de la cohésion, de réaffirmer des valeurs communes (dans la confrontation à la mort collective), de déchirure du voile d'opacité dont les routines du temps ordinaires entourent les activités humaines. C'est une épreuve purificatrice et refondatrice. Les deux symboliques pouvant sans dommage, et sans trop de questions, cohabiter chez les mêmes auteurs.

Sur le plan institutionnel et des pratiques sociales, le champ qui nous intéressait, était à l'époque (et encore aujourd'hui dans une large mesure) partagé, selon des frontières assez étanches, entre ce qui relevait du domaine de la prévention (le temps ordinaire) et ce qui relevait de la gestion de crise. Les acteurs, les compétences, les cultures, les cadres réglementaires : tout distinguait les deux domaines. La survenue de la crise signait l'échec de l'action préventive, dont les acteurs se retiraient pour laisser place aux « urgenciers », qui ne faisaient pas dans la dentelle, mais rétablissaient la situation et permettaient le « retour à la normale » et subséquemment la rentrée en scène des « préventistes. » Le champ était alors peu exploré par les sciences sociales françaises (à la différence des États-Unis ou d'autres pays européens) et largement ignoré par la recherche académique – il passait trop au travers de ses cloisonnements disciplinaires. Cependant la demande sociale (celle des acteurs en charge de ces questions au sein de la sphère publique) était forte et il y avait du travail.

Cet encodage symbolique de la crise et de la catastrophe avait quelque chose de fascinant, dont j'ai pourtant choisi rapidement de m'éloigner pour m'investir dans la problématique de la prévention des risques, vu sous l'angle de la construction d'une politique publique. Retour aux institutions, à leurs procédures et aux routines ordinaires ...

La prévention des risques

Je m'y suis investie par le biais de l'expertise, le processus de connaissance qui se trouve au cœur de la décision, tout particulièrement dans un domaine comme les risques, perçus communément comme technique. Le travail de l'expertise consiste en l'énumération, la nomination des risques collectifs et leur évaluation, sachant que certains sont calculables et d'autre pas. L'enjeu est d'importance parce que cette première opération ouvrira sur une série de décisions qui vont être plus ou moins pénalisantes pour tel ou tel acteur. Le cas typique est celui où l'expert affiche une avalanche dévastatrice avec une probabilité d'occurrence faible dans le versant sous lequel une petite collectivité montagnarde, aux limites de la survie économique, souhaite installer un centre de vacances d'hiver. Les acteurs qui vont se mettre autour de la table, représentant qui l'État local, qui la science, qui la commune concernée, ont donc de quoi discuter. En réalité, les conditions de la discussion ne sont pas très favorables à l'établissement d'une délibération démocratique et ouverte. Sur la scène locale, ainsi que j'en ai proposé l'appellation ¹¹, pèsent deux poids très lourds. D'une part, celui de l'Etat, qui a gardé, par-delà le mouvement de décentralisation, ses prérogatives régaliennes en matière de gestion de sécurité et prévention. Dans la pratique de l'administration française séculaire, cela se traduit par le règne sans partage, quasiment inchangé jusqu'à aujourd'hui, des grands corps d'ingénieurs publics, pour la plupart issus de l'Ecole polytechnique : Corps des Mines, corps des Ponts et Chaussées, corps des Eaux et Forêts (GREF), (les deux derniers récemment fusionnés en corps des Ingénieurs des Ponts, de Eaux et des Forêts (IPEF). Ils exercent ce que Pierre Lascoumes a appelé une « magistrature technique », en cumulant les pouvoirs de l'expertise, de l'élaboration des normes et de contrôle ¹². Se revendiquant de la science et détenteur in fine de l'intérêt général, ils se sont construits une double légitimité qui laisse très peu d'espace et de marge de manœuvre aux acteurs territoriaux. Ils sont, de façon récurrente, soupçonnés par les premiers de céder à la pression des intérêts économiques, en particulier fonciers, de ne pas regarder plus loin que leur mandat, et d'une manière générale de cumuler, face aux risques, ignorance et inconscience. Ce face à face en forme de dialogue de sourds, cache en réalité deux visions diamétralement opposées de la sécurité collective. Les haut fonctionnaires parisiens appréhendent le risque comme un objet en soi, qu'ils ont extraits des singularités locales pour le couler dans une série de procédures. Les élus locaux considèrent le

risque naturel ou industriel comme une dimension parmi d'autres d'un ensemble de contraintes, de menaces, d'opportunités et de ressources qui configurent le territoire dont ils ont la charge. On me pardonnera cette schématisation d'une question plus compliquée que ne le suggèrent les lignes précédentes, que je n'évoque que parce qu'elle illustre la tendance administrative à opérer dans une réalité multiforme et complexe un découpage qui finira par durcir l'objet ainsi isolé au point où il se retourne contre son intention d'origine. En France, les échecs et les incohérences de la politique de prévention des risques sont soulignés après chaque grande catastrophe naturelle (et elles ont tendance à se multiplier depuis une quinzaine d'années) par les parlementaires et certains commentateurs (dont certains ne mâchent pas leurs mots !) sans qu'il y soit changé grand chose dans la conception et l'organisation de ladite politique. L'autre poids pesant sur la scène locale du risque, est l'épée de Damoclès de la menace pour la vie humaine. Toute mesure ou dispositif technique de prévention fixe implicitement un seuil au-delà duquel des personnes ne sont plus protégées et donc potentiellement victimes de la réalisation d'un aléa supérieur à l'aléa de dimensionnement¹³. Mais ce seuil est implicite, car il est impossible dans notre contexte d'afficher une part sacrifiée du corps social – d'une part parce que cela est résolument contraire à notre idéal démocratique, républicain et égalitaire, d'autre part parce que ce serait une contradiction de la doctrine des corps d'Etat précédemment, laquelle véhicule la promesse tacite de la sécurité absolue¹.

Sous cette double chape, les « scènes locales du risque » n'avancent qu'en cahotant et d'un pas mal assuré, et même pour ainsi dire « en crabe », contournant laborieusement les obstacles dressés sur son chemin. Mais ce sont aussi de bons lieux d'observation du politique en train de se faire. Lieu de confrontation d'intérêts et de logiques d'action pluriels, elles sont aussi un lieu de négociation avec l'« ennemi », sous la forme de l'aléa physique porteur de la mort et de la destruction. La négociation ordinaire des risques dans ces scènes est aussi une stratégie oblique de confrontation avec l'altérité qui vise à domestiquer la menace, le non-humain, la question de la mort et de la destruction. Au risque de la réifier dans les procédures routinières et de basculer insensiblement dans une situation où le non-dit, l'ambiguïté, le malentendu l'emportent sur l'explicite.

Mais ce processus de routinisation finit par rencontrer une autre force, qui n'est apparue que tardivement sur la scène du risque, mais a contribué à en modifier la donne : les victimes quand elles se sont constituées en acteur collectif, à partir du début des années 1990.

Le point de vue des victimes et les sciences sociales

Mes premiers travaux avaient porté sur la construction du risque par les experts et les acteurs « officiels » (fonctionnaires, élus...) ¹⁴ Dans les scènes de risque que j'ai regardé fonctionner, les gens soumis aux risques dont on parlait étaient les grands absents. Au mieux, on admettait une association de protection de l'environnement. Mais les victimes, dont on s'abstient de parler dans les scènes de risque pour ne pas ébranler le consensus minimum et implicite qui leur permettent de fonctionner, mais qui de plus en plus souvent traînent les responsables devant les tribunaux, n'étaient-elles pas les oubliés des tours de table d'avant l'accident ? La question de l'acteur absent est en effet une question-clef dans la problématique de la « scène locale », puisque c'est l'entrée en scène de nouveaux venus qui va barrer la route à la tentation de clôture et de maîtrise de l'histoire. Je me suis donc intéressée aux victimes, plus

¹ Il est possible de faire autrement, sans quitter la norme démocratique : les Pays Bas, ont élaboré le risque d'inondation et de submersion maritime auquel ils sont exposés de manière dramatique, dans un processus de délibération pluraliste et démocratique, à l'issue duquel il est entendu qu'une part (10%) du territoire n'est pas protégé

exactement aux associations créées par certaines d'entre elles. C'est en travaillant en relation assez étroite avec ces associations que j'ai été en mesure de cerner un peu mieux mon point de vue. Celui des associations de victimes tel qu'il m'est apparu (elles-mêmes, je crois, diraient autre chose) m'a semblé proche de celui que je construis peu à peu de façon semi-implicite.

Pour décrire les choses un peu schématiquement, disons que les victimes, qui sont d'abord des individus isolés (l'isolement étant la dimension fondamentale, quasi ontologique de la victime), subissant un événement sur lequel elles n'ont aucune prise, reconquièrent un statut de sujet agissant et parlant au cours d'un travail personnel et collectif de décodage et recodage du monde. Cette définition peut paraître un peu pompeuse, mais elle définit quelque chose qui tient d'une anthropologie très simple, de l'homme ordinaire. La catastrophe saisit brutalement des individus qui n'ont rien de commun, le plus souvent au beau milieu de leurs activités routinières et sans qu'ils y soient pour quoi que ce soit. Ils sont dépassés par ce qui arrive, sans aucune maîtrise ni compréhension de la situation, livrés à l'émotion pure, en deçà de la parole. Cela vaut aussi bien pour les survivants d'une catastrophe que pour les proches parents de ceux qui y ont laissé la vie. Pensons aux parents des victimes du tunnel du Mont-Blanc, des enfants noyés dans le Drac, ou des victimes de l'accident de la gare de Lyon. Une sortie scolaire labellisée « Éducation Nationale », un trajet automobile par l'autoroute, le retour du banlieusard le soir à la Gare de Lyon... Le seul point commun est la remise de soi aveugle à ces systèmes sociaux et socio-techniques qui « gèrent » les moindres aspects de notre existence d'individus modernes. Ces systèmes qui prennent notre existence en main à un point jamais atteint dans l'histoire de l'humanité. Ils nous « libèrent » des *impedimenta* de l'existence pour que nous puissions déployer notre productivité, nous livrer à nos occupations choisies au prix d'une totale dépendance. À la remise en aveugle succède après la catastrophe un effondrement radical de la confiance, non seulement dans le système défaillant particulier, mais dans la stabilité du monde organisée, dans sa fiabilité. Certaines personnes en restent là, ou tentent comme elles peuvent de surmonter, d'oublier. C'est pour celles-là qu'on a généralement de la compassion, et c'est d'ailleurs elles qui ont inspiré dans la culture la figure tragique de la victime.

Ce n'est pas à elles que je m'intéresse dans mes travaux, mais à celles qui sortent de cet état en procédant à un travail de décryptage de ce qui est arrivé, et de proche en proche des institutions, des modes d'organisations, des conduites individuelles et collectives des agents des systèmes. Ce qui m'intéresse est le fait qu'elles le font collectivement – c'est même la condition nécessaire – et en utilisant les ressources institutionnelles : le recours au juge pénal en fait partie. Le dessillement, la lucidité, la lumière ne viennent pas de la crise, mais de ce lent et patient travail au sein des institutions du temps ordinaire. Et c'est au cours de ce travail qu'elles font la découverte de Mary Douglas : les institutions au niveau le plus apparent prennent en effet en charge les questions triviales d'intendance, et quand on entre plus profondément dans leurs logiques, on découvre comment à un niveau immergé dans l'épaisseur du social, elles décident de la vie et de la mort. Par de banales décisions entre deux affectations de crédit possibles prises dans le clair-obscur de la conscience de leurs agents, ou par la fixation de tel seuil pour une norme de sécurité, dont le calcul met en balance un taux de létalité et un taux de rentabilité. Et quand elles ont compris cela, elles se servent de la légitimité que leur donne leur statut de victimes pour aller le dire haut et fort dans les cénacles un peu trop fermés de la prévention, voire sur la place publique. Et ce faisant, elles irritent et bousculent, mais elles font un authentique travail au lieu même du politique ¹⁵.

Ce point de vue est assez proche de ce qu'Hannah Arendt décrivait à propos de la situation du paria : un acosmisme, peut-être, mais dont la contrepartie est de « pouvoir lire dans l'histoire comme dans un livre ouvert », une contrepartie dont certains d'entre eux ont largement usé, fondant une sorte de tradition non écrite, cachée, écrit-elle, celle des « parias conscients ». Les victimes des systèmes sociotechniques, au même titre sans doute que les exclus, les chômeurs, les « sans droits », sont les parias d'aujourd'hui. Le chemin qui mène du paria au paria conscient est un chemin de connaissance, de compréhension, au sens du discernement, et de prise de position qui débouche sur un agir, par quoi il me semble qu'on peut définir l'essence du politique. Mais c'est un regard décalé.

Expertise et sciences sociales

J'ai évoqué mon propre point de vue en suggérant qu'il rejoignait d'une certaine façon celui des associations de victimes. Une telle déclaration est assez téméraire et pire, peut passer pour une outrecuidance. Elle m'oblige, en tous les cas, à m'expliquer plus avant sur ma posture de sociologue dans les commandes précises qui ont alimenté ma recherche.

Les acteurs ne convoquent pas la sociologie pour qu'elle enrichisse la théorie. Ils veulent qu'elle s'assoie autour de la table et qu'elles y remplisse une fonction d'expertise. Et par là qu'elle s'engage dans la décision, ou qu'elles la cautionnent. Jusqu'où le sociologue accepte-t-il d'entrer dans le jeu ? À quel type d'intérêts identifie-t-il sa pratique scientifique et s'identifie-t-il lui-même en tant que chercheur ? Il n'y pas une réponse valant pour toutes les situations, ni une batterie de critères à actionner. Le discernement est un processus continu et évolutif.

Il est relativement facile dans un premier temps d'identifier les postures que l'on refuse. Dans mon cas : refuser de se transformer en expert es communication avec « les populations » supposées ignorantes, refuser d'avaliser le partage entre les scientifiques détenteurs de la raison et du savoir et les profanes irrationnels. Mais je n'ai pas refusé de faciliter la communication entre tous les partenaires, en faisant circuler les représentations, en mettant au jour les ressorts des mobilisations des acteurs, en proposant d'autres cadrages, d'autres formulations des enjeux et des problématiques – ce qu'aurait refusé, je crois, un disciple de Pierre Bourdieu. C'est une posture où tout le monde se sent un peu gagnant, y compris le chercheur. C'est efficace et cela aide souvent à faire avancer les questions et à stabiliser des accords. Mais le chercheur peut alors se faire piéger sans s'en apercevoir (ou en l'acceptant) dans le jeu des décideurs et se transformer en gestionnaire de risque, en ingénieur social. Tout un pan de la recherche en sciences sociales s'est ainsi confondu avec l'expertise, au service des décideurs. Il y a le problème éthique et aussi un problème scientifique : à devenir un acteur de son champ, le chercheur a tendance à clore celui-ci, et à ne plus être en mesure d'y accueillir le nouveau, que ce soit de nouveaux acteurs ou de nouvelles questions. J'exclus le cas de la compromission patente du chercheur avec des intérêts constitués, que le bénéfice soit idéologique, matériel ou se déclinent en termes de reconnaissance sociale, de notoriété. Ce sont un peu des cas limites de trahison de l'esprit scientifique qui ne doivent pas masquer la complexité des relations, qui font que le chercheur impliqué dans son terrain navigue à vue dans la « zone grise. »

Plutôt que d'intérêts, il est peut-être plus fructueux de parler de *perspective*. Le chercheur regarde son champ depuis une certaine perspective et ses objets et cette « ouverture de focale » dispose d'une certaine façon les intérêts des acteurs. Je crois que cela n'interdit ni la rigueur, ni l'honnêteté, mais il est assez difficile d'élucider son point de vue, d'autant qu'il peut se déplacer. Le pire serait encore de s'imaginer dans celui de Sirius. Pour ma part, j'ai tâtonné. J'ai eu des commandes en provenance de décideurs, qui entendaient bien que je leur

rende service. Ce qui ne signifie pas que je leur ai fourni à chaque fois les réponses qu'ils attendaient. J'ai souvent répondu à d'autres questions que celles qu'ils posaient. Mais déplacer la question est devenu la marque de fabrique des sciences sociales et tous les commanditaires s'y attendent désormais. Ceci étant, on peut tout à fait déplacer la question du commanditaire, lui dire des choses désagréables à entendre, et par là servir ses intérêts. C'est même parfois la meilleure façon pour ce faire. Dans mon champ d'études, le commanditaire est la plupart du temps un acteur public et un décideur. Il ne faut pas se voiler la face : la contribution des sciences sociales dans le champ de risques et des crises (et dans d'autres champs de l'action publique) tend à en améliorer la gestion et à rendre plus gouvernable pour les élites une société qui l'est de moins en moins. Bien sûr, dans le même temps, on donne des outils, voire des armes, aux autres acteurs pour comprendre et conduire leur action. On ne maîtrise guère les usages qui sont faits de nos travaux. Le pire qui puisse nous arriver, c'est qu'il n'en soit rien fait.

Des sciences sociales à la politique et vice-versa

Un regard décalé et agissant : voilà qui nous ramène à la question politique. La description du traitement des risques collectifs en termes de « scène locale », la notion de négociation collective des risques induit une certaine définition du politique et une attirance. Le politique comme un agir collectif, comme espace de délibération, comme pluralité en un mot. Je me suis longtemps reconnue et me reconnais encore en partie, dans l'approche arendtienne. C'est de cette façon que j'ai éprouvé mes premières expériences politiques en mai 1968 (j'avais 15 ans) et surtout dans les années qui ont suivi. Aujourd'hui tout le monde fait chorus contre « la pensée 68 » et le « gauchisme post-soixante huitard », les anciens de soixante-huit n'étant pas les derniers à joindre leur voix au concert. Mai 1968 est coupable de tout, y compris de l'individualisme sauvage et de la société de consommation – un comble pour un Mouvement social qui s'était largement reconnu dans la pensée d'Herbert Marcuse – ce qui n'empêche pas les mêmes parfois de lui reprocher d'avoir été un mouvement velléitaire et inconséquent.

Je souhaite aux jeunes générations de bénéficier d'une aussi belle entrée dans la vie politique : l'entrée dans un espace collectif où la parole a chassé la violence, évoquant les propos de Cornélius Castoriadis sur l'événement¹⁶. Il y a eu là un moment de « bonheur public », jamais retrouvé depuis, ni à l'accession de la gauche au pouvoir, ni même à l'effondrement du mur de Berlin où l'enthousiasme, de courte durée, a masqué quantité de malentendus. Depuis, la vie politique signifie pour moi la sortie hors de la vie privée, étriquée, étouffante, hors de l'« idiotie », comme l'indique l'étymologie, d'une vie réduite à sa particularité. Je n'élude pas les descriptions actuelles de la politique, comme trahison et corruption, comme recherche du pouvoir pour soi – des descriptions qui ne manquent pas de pertinence et qui fondent le rejet de la vie publique. Mais elles n'ont jamais altéré cette première vision des choses.

Entrer dans un espace public de délibération et d'action, mais pour quoi y faire ? Voilà bien l'épineuse question d'aujourd'hui : qu'est-il possible d'entreprendre ? Peut-on changer les choses ? Beaucoup se sont convertis au « capitalisme réel » comme leurs aînés, dans la mouvance communiste, s'étaient résignés au « socialisme réel » dans les années 1970, du temps de Brejnev. Et il semble bien que les horizons radieux de l'utopie se soient retournés en leur contraire : en attente impuissante de la catastrophe. Je crois qu'il est possible de réaffirmer la pertinence et même l'urgence de l'utopie, à condition qu'on l'inscrive à l'intérieur d'un espace bordé de quelques rigoureuses exigences – un espace où les sciences humaines peuvent être d'un apport précieux. Première exigence, l'utopie « bonne » se distingue de l'utopie meurtrière en ce qu'elle s'enracine dans une anthropologie passée au

crible de nos savoirs constitués et éprouvés sur le fait humain. Là, toutes les sciences sont convoquées : l'anthropologie, certes, mais aussi l'histoire, la sociologie, la psychologie, la psychanalyse. À l'inverse des utopies du XIX^{ème} siècle, il ne s'agit pas de façonner un homme nouveau, mais de jeter les bases d'un monde renouvelé, habitable par les hommes, qui fasse droit à leurs aspirations, à leurs besoins et tienne compte de leurs limites telle que l'histoire des peuples nous les enseigne. Les sciences sociales et humaines y sont de plein droit, mais elles ne peuvent prétendre y être seules, les traditions religieuses, philosophiques et sapientielles, y compris renouvelées dans les mouvements alternatifs contemporains doivent pouvoir être convoquées dans cette élaboration, pour peu que leurs héritiers et leurs adeptes en acceptent la soumission à la critique. Une utopie édifiée sur une *tabula rasa* ouvrirait la voie à la barbarie. Les sciences sociales sont encore d'un apport inestimable sur un autre point : l'introduction du doute. Je crois que les conditions sont réunies pour que ceux dont l'esprit s'est exercé à la pensée hypothétique amènent ceux dont l'esprit n'a pas été aiguisé à la même école à faire leur deuil du réalisme positiviste et de la certitude sans pour autant que « Billancourt soit désespéré. » Et cette disposition d'esprit, proprement démocratique, est la seule chose qui puisse barrer la route au fanatisme. Autre concours précieux : le savoir des sciences humaines sur le pouvoir, sur les processus et procédures de sa construction sociale. Tous les dangers qui guettent les mouvements utopistes ont, je crois, un dénominateur commun dans la mythification du pouvoir. Une mythification génératrice de fascination/répulsion et qui se traduit par le déni des phénomènes de pouvoir. Que les militants se racontent l'histoire sous forme d'un gigantesque complot machiavélique ou qu'ils soient aveugles aux phénomènes de pouvoir en leur sein même, c'est toujours de déni qu'il s'agit. Ils deviennent alors des proies faciles aux mains des leaders charismatiques. Les sciences sociales ne peuvent suffire comme garde-fous, mais elles offrent les aliments à une lecture ouverte de l'histoire, débarrassée des certitudes et des vérités closes sans pour autant que les idées d'un juste et d'un vrai, et la conviction d'une commune réalité soient abandonnées. Elles peuvent amener l'idée de la construction plurielle, partagée, du destin commun sans que le sens en soit défini d'avance, sans téléologie. C'est à mes yeux là l'essence de la démocratie, du politique démocratique .

Au moment de clore ce texte, je dois à la patience de mon lecteur (dont j'ai abusé, je le crains) d'en dire un peu plus sur ce point de vue qui est le mien, proche, ai-je suggéré, de celui des associations de victimes. Je ne veux pas dire par là davantage que ceci : je me retrouve dans la position de l'individu isolé et non initié qui n'en finit pas de mesurer le décalage entre ses représentations et la marche du monde comme il va. Ni cynique, ni aveugle, il se voit dans la situation du somnambule toujours en train de se réveiller. Mais un jour peut-être, alors qu'il ne l'attend plus, le réveil devient éveil et même, pourquoi pas, émerveille ...

Geneviève Decrop, le 11 avril 2013

¹ Thèse menée à l'EHESS sous la direction de Claude Lefort, soutenue en 1991 et publiée sous le titre ; Des camps au génocide, la politique de l'impensable, Grenoble, PUG, 1995

² Raul Hilberg, *La destruction des Juifs d'Europe*, Paris, Fayard, 1988.

³ *Les Bienveillantes*, Paris, Gallimard, 2006.

⁴ *Comment pensent les institutions*, Paris, La Découverte, 1999.

⁵ Mary Douglas, *Op. cit.*, 1999, p. 126.

⁶ *Ibidem.*

⁷ Joseph Conrad, *Un avant-poste du progrès*, Paris, Payot&Rivage, 2009.

⁸ David Rousset, *L'univers concentrationnaire*, Paris, Minuit, 1945.

⁹ Claude Gilbert, *Le poids du virtuel*, in *Traverses*, n°44-45, 1988.

¹⁰ Yves Dupont (dir.), *Dictionnaire des Risques*, Paris, Armand Colin, 2003.

¹¹ Geneviève Decrop, Claude Charlier, De l'expertise scientifique au risque négocié, le cas du risque en montagne, Editions du Cemagref, 1997, Decrop, Dourlens, Vidal-Naquet, Les scènes locales de risque, inédit, CPER Rhône-Alpes, 1998

¹² Pierre Lascoumes, *L'éco-pouvoir*, La Découverte, 1994

¹³ je me permets de renvoyer à mon article, *Sous le soleil de la menace*, *Panoramiques*, n° 63, 2ieme trimestre 2003, p 148-157

¹⁴ Sur la question de l'expertise, je renvoie à l'ouvrage collectif que j'ai dirigé avec Jean-Pierre Galland : *Prévenir les risques – De quoi les experts sont-ils responsables ?* Editions de l'Aube, 1998

¹⁵ Un compte-rendu synthétique de ce travail a été publié sous le titre *La vigilance à l'épreuve de la catastrophe*, dans Jacques Roux (sous la direction), *Etre vigilant, l'opérativité discrète de la société du risque*, CRESAL, publications de l'Université de Saint Etienne, 2006

¹⁶ *La montée de l'insignifiance*, Paris, Seuil, 1998.